



Institut suisse de droit comparé
Schweizerisches Institut für Rechtsvergleichung
Istituto svizzero di diritto comparato
Swiss Institute of Comparative Law

RAPPORT ANNUEL

2005

Adresse : Dorigny, CH - 1015 Lausanne
Tél. : 021/692 49 11 / Fax : 021/692 49 49

Home page : www.isdc.ch
E-Mail : secretariat.isdc-dfjp@unil.ch

TABLE DES MATIERES

En bref.....	3
I. Les activités scientifiques de l'Institut.....	4
1. Consultations.....	4
1.1 Avis établis à l'intention de la Confédération	6
1.2 Avis établis pour des autorités cantonales.....	7
1.3 Avis établis pour des avocats, des entreprises et des particuliers	8
1.4 Avis établis pour des mandants étrangers et pour des organisations internationales	8
2. Manifestations scientifiques	9
3. Recherche et publications scientifiques.....	10
3.1 Publications communes.....	10
3.2 Publications individuelles.....	11
3.3 Conférences et enseignements	12
II. Bibliothèque	18
1. Faits marquants.....	18
2. Acquisitions	18
3. Catalogage	18
4. Périodiques.....	19
5. Services au public : lecteurs, service de référence, prêt interbibliothèques et fourniture de documents.....	19
6. Centre de documentation européenne.....	20
III. Site WEB	21
IV. Réseaux scientifiques, boursiers et séjours de recherche	21
1. Réseaux scientifiques étrangers	21
2. Réseaux scientifiques suisses	22
3. Boursiers	23
4. Séjours de recherche	24
V. Conseil et Comité de l'Institut	26
1. Réforme de l'Institut	26
2. Conseil.....	27
3. Comité	27
VI. Personnel	27
1. Direction	27
2. Personnel	27
3. Stagiaires.....	28
4. Commission du personnel.....	29
VII. Finances et organisation.....	29
1. Finances	29
2. Exploitation	29
3. Informatique.....	30
VII. ALUMNI et Amis de l'Institut.....	30
Annexes	33

EN BREF

L'année écoulée a été placée sous le signe du renouveau. Fruits d'un profond travail de réexamen de la fonction, du statut et du financement de l'Institut mené par la direction, assistée d'un consultant extérieur, trois documents décisifs pour l'avenir ont été adoptés par le Conseil : au printemps, il a entériné la "mission" et la "vision" de l'Institut pour les prochaines années, à l'automne il est entré dans le concret en arrêtant un "business plan" qui définit la stratégie et les instruments pour atteindre les objectifs fixés.

Ces trois documents confirment la double vocation de l'Institut – à la fois centre de documentation en droit étranger et international pour les milieux académiques et centre de consultation pour les praticiens du droit – tout en jetant les bases d'une gestion plus dynamique et entrepreneuriale. À l'horizon 2008, l'Institut devrait passer au troisième cercle et il lui appartiendra de diversifier ses sources de revenus, car il ne pourra plus compter sur la seule Confédération pour se financer.

Dans cette nouvelle perspective, il est réjouissant de constater que l'Institut a, en 2005, non seulement établi un nombre record d'avis de droit (212) mais encore a augmenté sa clientèle à l'étranger où un fort potentiel de croissance a été identifié. L'Institut a notamment produit une étude comparative de grande envergure pour le compte l'Union européenne et réalisé d'importantes expertises pour un cabinet d'avocats londonien. De même, il a continué avec succès le développement de produits bibliothéconomiques en ligne. De précieux jalons pour le futur ont ainsi été posés.

Un futur qui sera entre les mains d'un nouveau directeur ou d'une nouvelle directrice. Fin novembre, M. Bertil Cottier, qui était à la tête de l'Institut à titre intérimaire depuis juin 2003, est parti pour l'Université de la Suisse italienne où il a été nommé professeur ordinaire de droit de la communication. Dans l'intervalle, Mme Eleanor Cashin Ritaine, vice-directrice et cheffe de la division scientifique, a repris les rênes de l'Institut.

I. LES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES DE L'INSTITUT

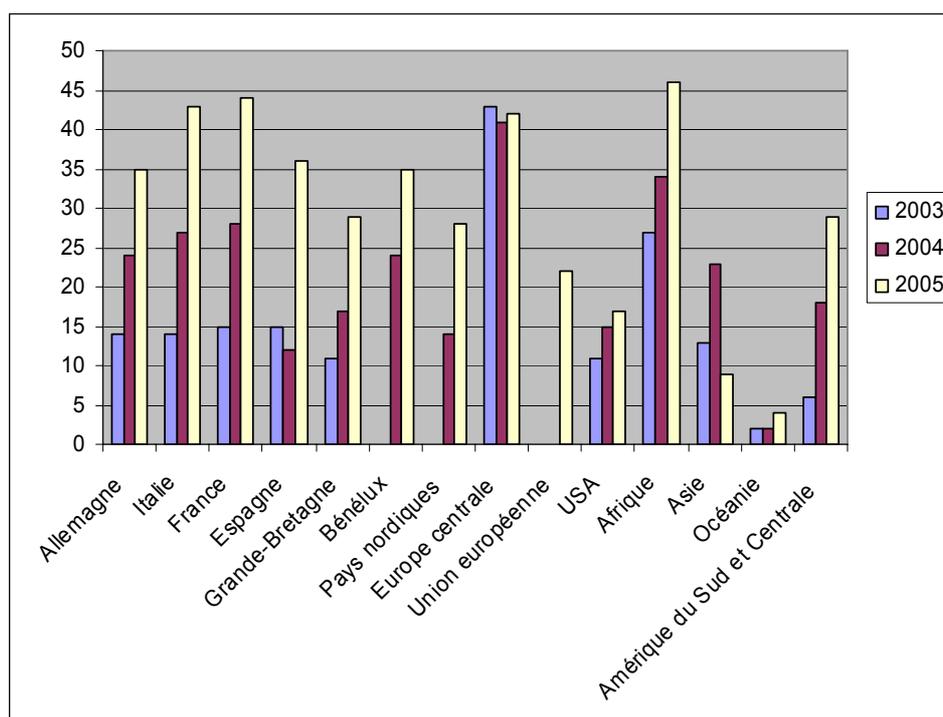
1. CONSULTATIONS

L'Institut a reçu 212 demandes d'avis de droit¹, ce qui représente une augmentation sensible de 32 demandes (18%) par rapport à l'année précédente².

En comparaison avec les années précédentes, ces informations appellent les commentaires suivants :

Comme déjà constaté en 2005, l'éventail des droits nationaux concernés par un avis de droit reste très large en englobant l'ensemble des pays européens, tant les États de l'Europe des vingt-cinq, que les anciennes républiques soviétiques (Ukraine, Russie), que les États des Balkans (Serbie, Kosovo, Croatie). S'y ajoutent des demandes sur le droit de pays moins accessibles tels que l'Angola, le Pakistan, la Somalie, la Libye ou l'Érythrée. L'Institut a également élaboré un nombre significatif d'études comparatives englobant au moins trois pays à la fois (26 avis).

Pays les plus demandés



Les demandes isolées pour les pays d'Europe occidentale connaissent une légère diminution. C'est ainsi le cas de l'Allemagne (qui passe de 14 demandes en 2003 à 24 demandes en 2004 et à 13 demandes en 2005), de la France (15 demandes en 2003, 28 en 2004,

¹ Par souci d'homogénéité, les statistiques ne prennent en considération que les demandes reçues en 2005 (autrement dit, ont été laissées de côté les demandes datant de 2004 mais traitées en 2005).

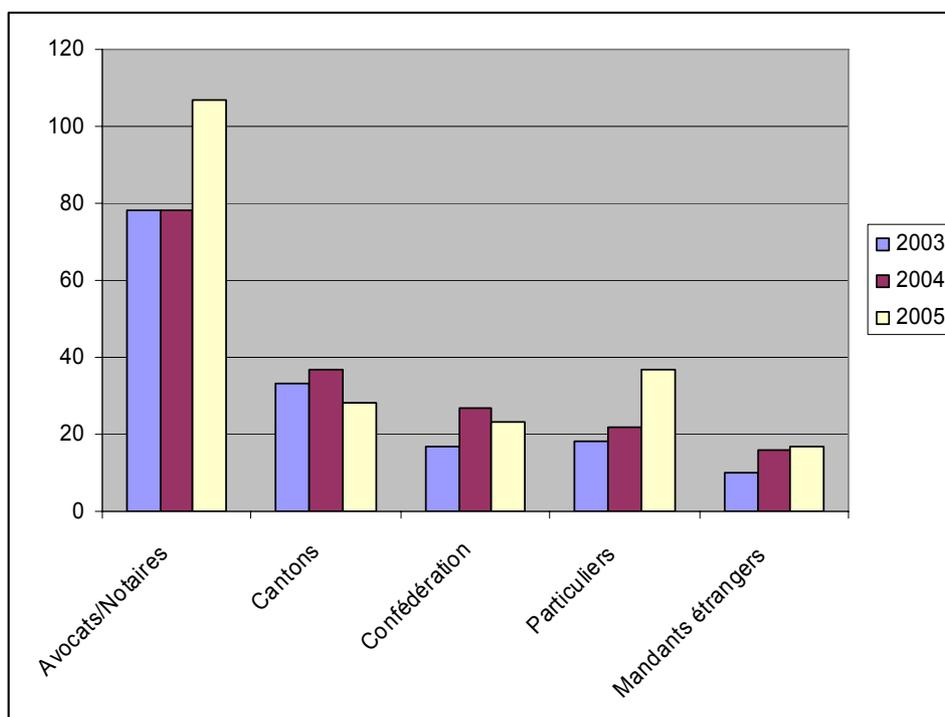
² Cela représente une augmentation en nombre d'heures de 54% (4'552 heures en 2005 contre 2'951 heures en 2004).

22 en 2005), l'Italie (14 demandes en 2003, 27 en 2004, 21 en 2005). En revanche, est apparue une demande nouvelle pour des grandes études comparatives sur les vingt-cinq pays de l'Union européenne (22 études en 2005).

Une classification par ordre juridique recense 72 consultations relatives aux pays de *common law*, dont 17 concernaient les États-Unis. Quant aux pays de droit musulman, 31 demandes les concernant ont été faites cette année (26 en 2004).

En ce qui concerne l'origine des demandes, on relèvera que la structure de la clientèle s'ouvre davantage vers les milieux professionnels : 50% des demandes émanent d'études d'avocats ou de notaires (107 avis contre 78 en 2004) alors que les autorités cantonales et fédérales sollicitent 24% des avis (51 demandes en 2005 contre 61 en 2004)³. La croissance des demandes en provenance de l'étranger se confirme avec 17 avis en 2005, dont un du *Conseil de l'Europe*, trois de cabinets d'avocats londoniens, cinq en provenance du Liechtenstein et trois d'un tribunal autrichien.

Mandants

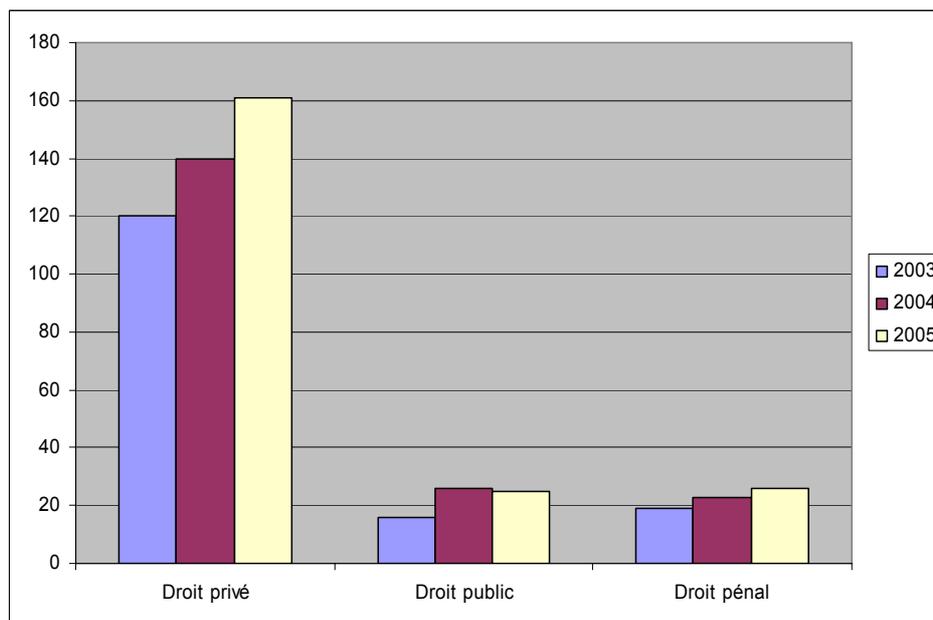


S'agissant des matières traitées, le droit privé reste prédominant, notamment le droit de la famille, le droit des successions, le droit international privé. Une demande accrue d'avis en droit commercial, particulièrement relatifs aux transferts de sociétés vers la Suisse (7 avis en 2004, 28 avis en 2005), a également été constatée.

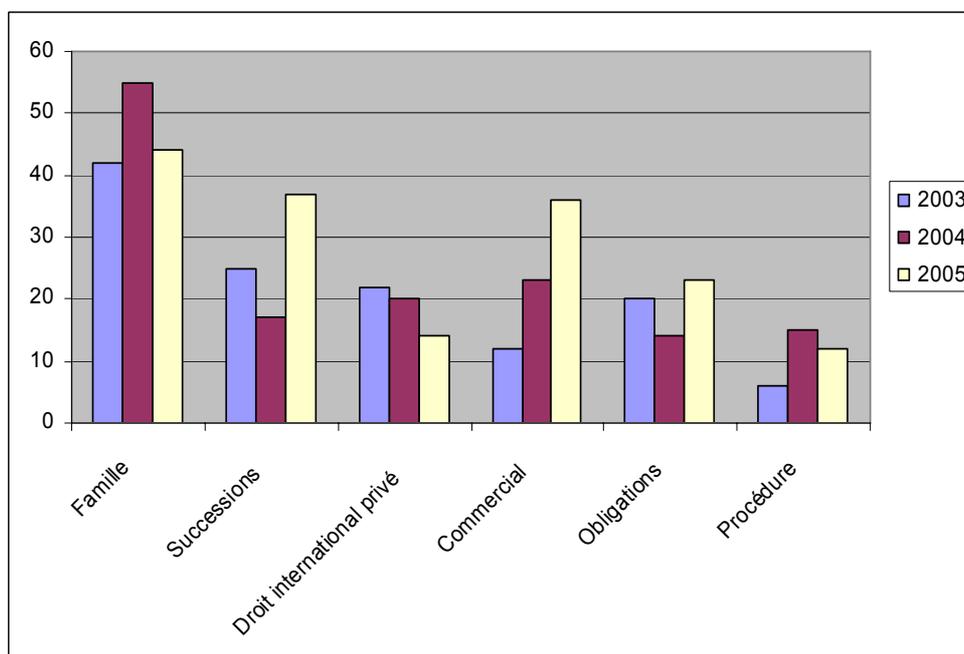
³

Il convient toutefois de souligner que les demandes d'avis des autorités cantonales et fédérales représentent environ 75% de l'activité de consultation en nombre d'heures.

Domaines juridiques



Matières du droit privé



1.1 Avis établis à l'intention de la Confédération

Comme chaque année, l'Institut a été appelé à fournir des études comparatives à diverses institutions fédérales. Leur nombre est relativement stable (passant de 27 avis en 2004 à 23 avis en 2005) mais leur ampleur est plus vaste, le nombre de pays étudiés étant plus

important et la problématique juridique plus complexe. L'*Office fédéral de la justice* a notamment commandité des études sur des sujets aussi variés que le droit d'asile, l'égalité hommes-femmes, les partenariats enregistrés, ou l'accouchement sous X.

Au regard d'études concernant essentiellement le droit de pays limitrophes de la Suisse, dans le domaine du droit des transports, une étude a permis d'exposer le régime de la responsabilité civile des chemins de fer. De façon similaire, l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage a mandaté une étude sur les responsabilités encourues suite aux dommages occasionnés par le mouvement transfrontalier du pollen transgénique. L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie a par ailleurs sollicité un avis sur la réglementation des professions d'opticiens et d'acousticiens.

Les Archives littéraires suisses ont sollicité une étude sur le droit d'auteur en Belgique.

Parmi les grandes études comparatives, il importe de mentionner l'étude pour l'*Office fédéral de la culture* sur les conditions de transfert des biens culturels dans tous les pays du monde. Les services juridiques du *Département fédéral des finances* ont commandité une étude sur le blanchiment d'argent en droit européen, au Royaume-Uni et dans les pays limitrophes.

Les services juridiques du *Parlement* ont mandaté deux études relatives au nom de famille et aux conditions du divorce sur consentement mutuel dans les pays de l'Union européenne.

Un nombre croissant d'avis a été effectué dans le domaine pénal, notamment pour la *Fedpol*, concernant les conditions de l'accès aux données pénales, la sécurité intérieure, le trafic d'êtres humains, la biométrie appliquée aux documents d'identité et le terrorisme. Le Tribunal fédéral pénal a également sollicité un avis sur le faux et la suppression de titres à Oman.

Enfin, une étude a été rendue pour l'*Office fédéral du sport* sur le doping.

1.2 Avis établis pour des autorités cantonales

Comme chaque année, les questions de droit de la famille ont été très nombreuses concernant des thèmes aussi variés que les conditions de divorce et la liquidation du régime matrimonial dans divers pays des Balkans et au Mexique, l'obligation alimentaire à l'égard des enfants au Portugal, l'action en contestation de paternité en Haïti et la filiation en Équateur. S'y ajoutent les questions de droit international de la famille, tels le droit applicable ou la reconnaissance en Suisse de jugements de divorce espagnol ou italien.

Quelques avis ont également été établis en droit des successions, notamment sur le régime juridique des immeubles en France.

En droit commercial, une étude a été menée sur les conditions de domiciliation d'une société étrangère en Suisse et les conditions de reconnaissance d'une faillite étrangère. Un avis a été établi sur la qualification du contrat de travail en Belgique.

Quelques avis ont été livrés en droit pénal : les infractions contre l'honneur en droit musulman, la qualification du meurtre en Norvège et au Pakistan, l'escroquerie au Brésil et en République Dominicaine, la polygamie au Maroc ou la bigamie au Pakistan.

1.3 Avis établis pour des avocats, des entreprises et des particuliers

Les questions de transferts de sociétés étrangères en Suisse ont été particulièrement nombreuses en 2005 (28 avis), venant de pays aussi divers que le Portugal, les Îles Cayman, les Antilles néerlandaises, les Îles Vierges Britanniques, les Bermudes, les Pays-Bas.

Les demandes en droit des obligations et en droit commercial sont également en augmentation. Des avis ont pu être rédigés sur la responsabilité civile des opérateurs de jet-ski en Égypte, la responsabilité pour détournement de fonds en Arabie Saoudite, la responsabilité dans une société en création au Royaume-Uni, la responsabilité de l'hôtelier pour vol dans l'Union européenne, les assurances sociales pour les travailleurs détachés aux Pays-Bas, la réparation du dommage causé aux employés en Italie, la nomination d'un administrateur de faillite à l'Île Maurice, la reconnaissance de dettes et la faillite au Mexique, la prescription en Pologne, le droit des chèques en France, le droit d'auteur dans la République démocratique du Congo et au Soudan.

Les questions en droit du sport furent également nombreuses. Elles concernaient la nationalité des sportifs dans les pays membres du CIO, les conditions de qualification d'une compétition sportive en France, l'*Ambush Marketing* et la sécurité des stades dans l'Union européenne.

Les questions de droit de la famille ont été fréquentes : la preuve du célibat en Thaïlande ; la bigamie au Canada ; le contrat de mariage en France ; la liquidation du régime matrimonial en Ukraine, aux États-Unis, au Royaume-Uni et au Pakistan ; les effets d'un contrat de mariage en Guinée-Bissau ; le divorce en Italie, en Serbie et en Somalie ; le mariage temporaire en Iran ; les mesures provisionnelles du divorce en Serbie ; la filiation au Pakistan ; l'adoption au Cameroun et en Éthiopie ; les effets de la filiation sur la nationalité en Arabie Saoudite et en Érythrée. S'y ajoutent les questions de droit international de la famille, telle la reconnaissance d'un jugement serbe ou français en Suisse ou les conditions d'application de la Convention de Lugano en France ou en Pologne.

En droit des successions, les questions ont porté notamment sur : le droit procédural des successions en Arabie Saoudite ; le droit applicable aux successions en Angola, en Italie, en Bolivie et au Portugal ; le certificat d'hérédité en Thaïlande ; la qualité d'héritier légal en Égypte ; l'élection de droit dans le Sultanat d'Oman ; le pacte successoral en France ; les droits du conjoint survivant sur la prévoyance professionnelle en Italie ; la réserve légale en Grèce et en Espagne ; la succession mobilière en Syrie et en Italie et les conditions d'application de la Convention franco-suisse de 1868.

Dans le domaine du droit pénal, les avis ont porté sur des sujets tels que la procédure pénale aux Émirats Arabes Unis, le faux dans les titres en Arabie Saoudite, la majorité sexuelle en Somalie, le blanchiment d'argent en Andorre ou la peine de mort à Taiwan.

1.4 Avis établis pour des mandants étrangers et pour des organisations internationales

Pour le compte du *Conseil de l'Europe (Commission européenne contre le racisme et l'intolérance)*, l'Institut a procédé à une mise à jour partielle de son étude de 1997 sur les instruments juridiques destinés à lutter contre le racisme et la discrimination. Cette année, la

mise à jour s'est concentrée sur les pays suivants : Arménie, Azerbaïdjan, Finlande, Géorgie, Islande, Irlande, Portugal, Slovénie et Monaco.

La Principauté du Liechtenstein a également fait appel à l'Institut, pour des questions de droit privé au cours d'un procès (4 avis) : régimes matrimoniaux et successions en Uruguay, donations en France, droit des contrats en Suède, abus de confiance en Allemagne.

Plusieurs avis ont également été établis pour le tribunal de Vienne (Autriche) sur le droit du mandat en Russie, au Royaume-Uni et dans les Îles Vierges Britanniques, la responsabilité civile en Floride, le droit des brevets en France.

Doivent être signalés cette année, plusieurs avis établis pour des cabinets d'avocats étrangers, notamment londoniens tels les avis sur le dol civil ou sur la protection des données dans l'Europe des vingt-cinq et pays candidats, l'avis sur les jeux de hasard dans l'Union européenne.

2. MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES

2.1 Le 18 mars s'est tenue la 17^e *journée de droit international privé* consacrée au *Trust en droit international privé : perspectives suisses et étrangères avant la ratification suisse de la Convention de la Haye* et conjointement organisée avec le *Centre de droit comparé, de droit européen et de législations étrangères de l'Université de Lausanne*.

La première session a présenté des systèmes juridiques intégrés, explicitant le droit matériel du trust dans un panorama comparé, puis le trust entre *Common Law* et *Common Core*, enfin le trust dans le *Mercosur*.

La deuxième session était consacrée aux particularités nationales, notamment en droit français, italien, luxembourgeois, allemand et suisse.

2.2 Du 29 septembre au 1^{er} octobre, l'Institut a organisé, avec la section suisse de l'*Institut International de Droit d'Expression et d'Inspiration Françaises (IDEF)*, en coopération avec le *Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)*, le 29^e congrès ordinaire de l'*IDEF*, consacré à *La mise en œuvre du droit à l'eau*.

2.3 Le 18 novembre, se sont déroulées à l'Institut les assemblées générales de la *Société suisse de droit international* et de la section suisse de l'*International Law Association* ; elles se sont poursuivies par une journée d'étude sur *Le droit international privé entre régionalisme et universalisme : les compétences européennes en matière de droit international privé et les États tiers*, colloque co-organisé avec le *Centre de droit comparé, de droit européen et de législations étrangères de l'Université de Lausanne*.

3. RECHERCHE ET PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

3.1 Publications communes

3.1.1 L'Institut a établi en 2005 des relations pérennes avec divers éditeurs juridiques, tant en Suisse qu'à l'étranger.

- En septembre, un accord a été établi avec la revue *Zeitschrift für Gemeinschaftsprivatrecht* (Allemagne) afin de publier régulièrement des comptes rendus d'ouvrages juridiques expertisés par l'équipe scientifique de l'Institut.
- Depuis novembre, l'équipe scientifique publie régulièrement, dans le *Bulletin des poursuites et faillites* (Suisse), une chronique de droit international et comparé relative aux procédures collectives et procédures de recouvrement de créances. Il s'agit d'identifier les modifications législatives ou les nouveautés jurisprudentielles dans les pays limitrophes ou dans les pays où les opérateurs économiques suisses ont des intérêts commerciaux.
- En novembre, l'Institut s'est associé à un projet de recherche transnational sur le droit international privé européen, en collaboration avec l'éditeur allemand, *IPR Verlag* de Munich, *ITTIG* (Florence) et *TMC Asser Institute* de La Haye (Pays-Bas) ainsi que les *Universités de Konstanz* (Allemagne) et *Innsbruck* (Autriche). Ce projet vise à créer une banque de données multilingue sur les applications et interprétations nationales des instruments communautaires en matière de droit international privé.

3.1.2 Les deux bulletins d'information créés par l'Institut l'année passée et diffusés électroniquement sur son site ont remporté un franc succès, tant l'ISDC's Letter paraissant en version française⁴ et allemande⁵, que l'EU News : Click & Read (cf. aussi *infra* II, 6) ; un système d'alerte a été mis en place pour annoncer chaque nouvelle parution à un public ciblé dont le nombre augmente à chaque envoi.

3.1.3 Deux nouveaux volumes ont rejoint la collection des *Publications de l'Institut suisse de droit comparé* :

- Le **volume 51** : *L'individu face aux nouvelles technologies : surveillance, identification et suivi* constitue les actes du colloque international des 10 et 11 novembre 2004 organisé conjointement par le DEA en droit, criminalité et sécurité des nouvelles technologies de l'*Université de Lausanne* (cf. Rapport annuel 2004, I, 2, 2.3).
- Le **volume 52** : *Le trust en droit international privé, perspectives suisses et étrangères* regroupe les actes de la 17^e *Journée de droit international privé* (cf. *supra* I, 2, 2.1).

3.1.4 Le volume VI (2004) du *Yearbook of Private International Law* (*Sellier European Law Publishers et Staempfli Publishers Ltd. Berne*) a été publié à la fin du printemps 2005.

⁴ <http://www.isdc.ch/fr/publications.asp/4-0-13393-5-4-0/>.

⁵ <http://www.isdc.ch/de/publications.asp/4-0-13394-5-4-0/>.

3.2 Publications individuelles

3.2.1 Membres de la direction :

M. B. Cottier :

- *Commentaire de la décision de l'autorité de plainte du 20 août 2004 (protection de la vie privée)*, in : *Medialex* 2005, p. 46,
- *Cris et chuchotements : le secret rédactionnel*, in : *Media Vision, Des juristes s'inspirent de 30 dessins de Chappatte, Livre pour le 10e anniversaire de Medialex*, p. 67ss.

Mme E. Cashin Ritaine :

- Rapport de synthèse du colloque « *L'individu face aux nouvelles technologies* » Publication dans la série ISDC, éd. Schulthess, 2005, n° 51, p. 159. Responsable de l'édition de l'ouvrage.
- Rapport introductif du Colloque « *Le trust en droit international privé – Perspectives suisses et étrangères avant la ratification suisse de la Convention de la Haye* ». Publication dans la série ISDC, éd. Schulthess, 2005, n° 52, p. 17.

3.2.2 Collaborateurs :

M. S. Aldeeb :

- *Limites du sport en droit musulman et arabe*, in : *Sport et politique en Méditerranée*, Paris, L'Harmattan, 2005, pp. 163-181.
- *Les cimetières en Suisse entre laïcité et respect de la foi des communautés religieuses : cas des cimetières musulmans*, in : *Coopération entre État et communautés religieuses selon le droit suisse*, Zurich, Schulthess, 2005, pp. 389-427.
- État, religion et droits de l'homme dans le monde musulman, in : *Associations transnationales*, 3/2005, p. 163-172.

Mme N. Mathé :

- *Gleichstellungsrecht zwischen Frauen und Männern in der EU*, in : *Schweizerisches Jahrbuch für Europarecht 2004/2005*, Stämpfli, Schulthess, 2005, pp. 79-96.

M. G.P. Romano :

- en coll. avec T. BALLARINO, *Le principe de proximité chez P. Lagarde*, in : *Mélanges P. Lagarde*, Paris, 2005, pp. 37-54.

M. J. Skala :

- *Freedom of expression and right to information*, in : *Lectures from Constitutional Law* (K. KLIMA ed.), *Nakladatelstvi a Vydavatelstvi Ales Cenek*, Dobra Voda u Pelhrimova 2005, pp. 239-253 (in Czech).
- *Ombudsman*, in : *Lectures from Constitutional Law* (K. KLIMA ed.), *Nakladatelstvi a Vydavatelstvi Ales Cenek*, Dobra Voda u Pelhrimova 2005, pp. 179-192 (in Czech).

M. M. Sychold :

- *Visa Requirements for Australian or Canadian Citizens*, in : (2004) 78 *Australian Law Journal* 770-771.

M. B. Volders :

- Report on the *Third LCIA Young International Arbitration Group Symposium*, in : *German Arbitration Journal – Zeitschrift für Schiedsverfahren* 2005, nr. 6, p. 304-305.
- Compte rendu B. WESSELS ET T.H.M. VAN WECHER, *Grensoverschrijdende contractsonderhandelingen*, Deventer, Kluwer, 2005, in : *Rechtskundig Weekblad* 2004-2005, nr. 19.
- Compte rendu L. STRIKWERDA, *De overeenkomst in het internationaal privaatrecht*, Deventer, Kluwer, 2005, in : *Rechtskundig Weekblad* 2004-2005, nr. 24.
- Artikel 19 Betekeningsverordening, in : P. DEPUYDT, J. LAENENS E.A. (eds.), *Gerechtelijk Recht. Artikelsgewijze commentaar met overzicht van rechtsleer en rechtspraak*, Antwerpen, Kluwer, 2005, 18 p. (avec A. Smets).

3.3 Conférences et enseignements**3.3.1 Conférences et congrès****3.3.1.1 Membres de la direction :****M. B. Cottier :**

- a fait un exposé sur *Internet et extraterritorialité* dans le cadre du 3^e cycle d'informatique des Universités de Suisse romande (Montana-Crans, 5 mars) ;
- a co-organisé la septième journée d'étude *Tecnologia e Diritto* consacrée à *Computer Forensics* (Bellinzone, 25 mai) ;
- a présidé la table ronde finale du symposium *Lässt sich rechtsstaatliche Verantwortlichkeit privatisieren ?* organisé par la section suisse de la *Commission internationale des juristes* (Berne, 30 juin) ;
- a fait un rapport sur *Un régime unique de protection des données pour des systèmes juridiques, politiques, économiques et culturels différents : utopie ou réalité?* dans le cadre de la 27^e *Conférence mondiale des Commissaires à la protection des données* (Montreux, 15 septembre) ;
- a été nommé président de l'*Organe de conciliation et du Tribunal arbitral des éditeurs de Suisse romande et de la Fédération suisse des journalistes* (20 septembre) ;
- a présenté un rapport sur *La déontologie des réviseurs publics* dans le cadre de la rencontre annuelle des *Organismes de contrôle de finances francophones* (Ascona, 20 octobre) ;
- a donné une conférence sur *De l'État secret à l'État transparent : les points de friction entre le principe de publicité et le monde judiciaire*, *Commission judiciaire du canton de Neuchâtel* (Neuchâtel, 2 novembre) ;
- a donné une conférence sur *Un régime unique de protection des données pour une pluralité de systèmes juridiques* dans le cadre du *Colloque Informatique : servitude ou*

libertés ? organisé conjointement par le Sénat, la CNIL et l'Université de Paris 2 (Paris, 8 novembre) ;

- a fait un exposé sur *Media Attention and Privacy* dans le cadre de l'*International Master in Management, Law and Humanities of Sport, University of Leicester*, (Leicester, 1^{er} décembre).

Mme J. Looks :

- a co-organisé le 24^e Congrès annuel d'*International Association of Law Libraries* sur le thème *The European Union in the 21st Century : new challenges in law and legal information* à l'*Institut Universitaire Européen* (San Domenico di Fiesole, 4-8 septembre) ;
- a participé sur invitation à la conférence *Correcting Course : Rebalancing Copyright for Libraries in the National and International Arenas, Columbia University* (New York, 5-7 mai) ;
- a donné une conférence intitulée *Le spécialiste de l'information aux prises avec le droit d'auteur* lors de la rencontre du *Groupe romand de documentalistes* (Lausanne, 31 mai) ;
- a donné deux cours sur le droit d'auteur dans les bibliothèques destinés aux bibliothécaires de lecture publique (Lausanne, 28 juin ; Fribourg, 20 septembre) ;
- a participé à la journée *Informatik und Recht – Nutzen und Gefahren von Digital Rights Management-Systemen* (Berne, 25 octobre).

Mme E. Cashin Ritaine :

- a co-organisé et présenté le rapport introductif du Colloque *Le trust en droit international privé – Perspectives suisses et étrangères avant la ratification suisse de la Convention de la Haye* lors de la journée annuelle des professeurs suisses de droit international privé (Lausanne, 18 mars) ;
- a donné une conférence relative à *Legal and Economic Situation of Gambling in the EU* lors de la *Gaming Academy* (à Visby, Suède, 6 septembre) ;
- a présenté une communication intitulée *Harmonising European Private International Law : a Replay of Hannibal's Crossing of the Alps ?* lors du colloque organisé par The International Association of Law Librarians (IALL) sur le thème *The European Union in the 21th Century : new challenges in law and legal information* à l'*Institut Universitaire Européen* (San Domenico di Fiesole, Italie, 8 septembre) ;
- a présenté une communication relative à *La réforme du droit des contrats – entre tradition et modernité. Exemples choisis de la pratique législative en Europe* lors du colloque organisé en l'honneur du professeur Gilles Petitpierre sur le thème *Le législateur face au droit privé* (Genève, les 22 et 23 septembre) ;
- a donné une conférence relative à *La nationalité étatique : un état des lieux juridique* lors du colloque organisé par le Centre international d'étude du sport (CIES) de Neuchâtel consacré à *La nationalité dans le sport – enjeux et problèmes* (Lausanne, 10 novembre) ;
- a co-organisé la journée annuelle de la Société suisse de droit international sur *Le droit international privé entre régionalisme et universalisme : les compétences européennes en matière de droit international privé et les États tiers* (Lausanne, 18 novembre).

3.3.1.2 Collaborateurs :

M. S. Aldeeb :

- a donné une conférence sur *Stato, religione e diritti umani nel mondo musulmano* au colloque sur *Islam e diritti umani : un (falso?) problema* (Venise, 19 janvier) ;
- a participé à une conférence à la *Direction de la santé et des affaires sociales*, sur *Les revendications des musulmans en matière d'inhumation*, (Fribourg, 21 février) ;
- a participé à une conférence pour l'*ELSA (European Law Students' Association)* sur *Comparazione tra concezione islamica e concezione occidentale della legge e dei diritti umani* (Palerme, 29 avril) ;
- a donné une conférence à la *Journée du Groupement romand et tessinois de l'association suisse des tuteurs officiels*, tenue à l'Institut, sur le sujet des *Droits de l'enfant dans les pays arabo-musulmans* (Lausanne, 9 juin) ;
- a donné une conférence sur *Le régime matrimonial en droit arabe et musulman : cas de l'Égypte et du Maroc* dans le cadre du Colloque organisé par la *Faculté de droit de Lausanne* sur les *Régimes matrimoniaux en droit comparé* (Lausanne, 30 septembre) ;
- a participé au colloque organisé par l'*Association Société Civile*, à *Wolfsberg Management Training Center* sur *Nos valeurs occidentales sont-elles en danger? Le conflit inter-culturel entre politique et religions* (Ermatingen, 28-29 octobre) ;
- a donné une conférence intitulée *Parents mariés ou non-mariés et appartenance religieuse. Quels droits pour qui ?* sur invitation de l'*Autorité tutélaire cantonale fribourgeoise* (Grangeneuve, 1er décembre) ;
- a participé à une conférence à la *Faculté de droit de Florence* : *L'art en droit juif, chrétien et musulman* (Florence, 5 décembre) ;
- a participé au colloque organisé par l'*Université de Fribourg* intitulé *Entre politique mondiale et soucis quotidiens – Islam en Europe* et y a présenté *Les musulmans et les droits de l'homme : défis et perspectives dans les pays musulmans et en Occident* (Fribourg, 13-14 décembre).

Mme I. Eriksson Haider :

- a présenté le *Centre de documentation européenne (CDE)* de l'*Institut suisse de droit comparé* dans le cadre de la séance *VD-Europe* à la *Ville de Lausanne, Service des études générales et des relations extérieures* (Dorigny, 7 avril) ;
- a participé à la 14^e conférence annuelle de *European Information Association* sur le thème *What's new in the EU ? : European Information 2005* (Londres, 14-15 avril) ;
- a participé à la *Rencontre européenne à la Fondation Jean Monnet pour l'Europe* à l'occasion du 55^e anniversaire de la *Déclaration de Robert Schumann*, Présentation du *Projet E-Motion* (Dorigny, 10 mai).

Mme K. Jeanneret-Druckman :

- a donné une conférence sur *Les régimes matrimoniaux aux États-Unis – Aspects de droit civil et droit fiscal*, dans le cadre de la journée d'étude sur *Les régimes matrimoniaux en droit comparé* de la *Faculté de droit* (Université de Lausanne, 30 septembre) ;
- a donné une conférence sur *Les plans d'intéressement en droit américain*, dans le cadre du cours du droit du travail (programme du *Master in Business Law*) à la *Faculté de droit* (Université de Genève, 5 décembre).

Mme E. Lein :

- a participé au cours de droit international privé de l'*Académie de droit international de la Haye* (4-22 juillet).

Mme N. Mathé :

- a participé au colloque *Due Diligence – the Responsibility of the State for the Human Rights of Women* (Université de Berne, 22 septembre).

M. G.P. Romano :

- M. Romano a défendu sa thèse doctorale sur l'*Unilatéralisme dans le droit international privé contemporain* (632 pp.) devant un jury franco-italien, ce qui lui a valu l'obtention du double titre de docteur en droit / dottore di ricerca, décerné respectivement par les Universités de Paris II et de Padoue (Université de Padoue, 23 avril).

M. H. von Senger :

- a donné une conférence sur *Das Rechtssystem der Volksrepublik China* dans le cadre de *Insight China 2005* (Fachhochschule Solothurn Nordwestschweiz, 24 avril) ;
- a participé à un Panelgespräch sur *China – Markt der Zukunft* organisé par *Ernst & Young* (Zürich, 31 mai) ;
- a participé au séminaire *Moderne repräsentative deutsche Rechtsliteratur*, à *Macao University for Science and Technology* (Macao, 3-8 octobre) ;
- a donné une conférence sur *Shijie Maoyi Zuzhi fa zai Zhongguo shishi zhong de kunnan* (Difficultés de la mise en œuvre du régime de l'OMC en Chine), *Macao University for Science and Technology* (Macao, 4 octobre) ;
- a donné une conférence sur *Renquan de gainian zai Lianheguo de Fazhan* (Le développement de la conception des droits de l'homme dans les Nations Unies), *Université nationale de Taiwan, Faculté de droit, Xuzhou Lu* (Taïpei, 13 octobre) ;
- a donné une conférence sur *Falü zhimouxue – Yi zhong xinying de xueke* (Jurisprudence stratagémique – une nouvelle branche de la science du droit), *Université nationale de Taiwan, Faculté de droit, Xuzhou Lu* (Taïpei, 15 octobre) ;
- a donné une conférence sur *Der deutsche Einfluss auf das chinesische Recht*, dans le cadre de la Ringvorlesung sur *Deutschland und Asien. Einflüsse und Wechselwirkungen, Colloquium politicum*, Lehr- und Forschungsverband « Asien » an der Philosophischen Fakultät der Albert-Ludwigs-Universität (Freiburg i. Br., 4 novembre).

Mme Ch. Serkis :

- a participé à un séminaire de formation continue de l'Université de Fribourg sur *La réputation, l'image et la communication d'entreprise* (dans le cadre de la *Cure de philosophie pour cadres – Faire face aux enjeux de l'entreprise et de l'organisation*), (Fribourg, 13-14 janvier).

M. J. Skala :

- a donné une conférence sur *Legal Framework of Gambling Services in the EU* dans le cadre de *Entertainment Industry Fair JACKPOT 2005 Conference* (Varsovie, 17-18 novembre).

M. M. Sychold :

- a donné une conférence intitulée *Regulation of European Gambling Markets : the Most Important Facts and the Issues that Must be Addressed* dans le cadre du *European Gambling Briefing* organisé par la société ATE (Bruxelles, 25 avril) ;
- a donné une conférence intitulée *European Market for Gambling Services : Current Developments at the EU Level* dans le cadre du *Brussels Office Meeting of In-House Experts* organisé par la société Bertelsmann (Bruxelles, 4 mai) ;
- a donné une conférence intitulée *Study of Gambling Services in the Internal Market of the European Union : one Aspect of Current European Developments* et une seconde conférence intitulée *Player Protection on the Internet : More than the Treatment of Gambling Addiction* dans le cadre du *6th European Conference on Gambling Studies and Policy Issues* organisé par l'*European Association for the Study of Gambling* (Malmö, 30 juin et 1^{er} juillet) ;
- a donné une conférence intitulée *Study of Gambling Services in the EU Internal Market : Progress and Preliminary Findings* dans le cadre du *European Meeting* organisé par les *International Masters of Gambling Law* (Paris, 20 octobre) ;
- a donné une conférence intitulée *Study of Gambling Services in the EU Internal Market : Progress and Preliminary Findings* dans le cadre du *European I-Gaming Congress and Expo* organisé par les sociétés ATE et River City Group (Nice, 8 novembre).

Mme I. Veillard :

- a donné une conférence intitulée *Incertitude et causalité* à la Cour de Cassation (Paris, 17 novembre).

3.3.2 Enseignements**3.3.2.1 Membres de la direction :****M. B. Cottier :**

- *Media Law*, Faculté des sciences de la communication, Université de la Suisse italienne (semestre d'été) ;
- *Law of Financial Communication*, Faculté des sciences de la communication, Université de la Suisse italienne (semestres d'hiver et d'été) ;
- *Temi scelti di diritto costituzionale e amministrativo*, Faculté des sciences de la communication, Université de la Suisse italienne (semestres d'hiver et d'été) ;
- *Droit de l'audiovisuel et du multimédia*, Facultés de droit des Universités de Genève et Lausanne (semestre d'été).

Mme. J. Looks :

- Cours de droit à la Haute école de gestion (HEG Genève), filière information et documentation (semestres d'hiver et d'été).

Mme E. Cashin Ritaine :

- Séminaire de *Droit comparé des biens* pour le DEA de droit comparé de l'Université de Nancy 2, France (mars 2005).

3.3.2.2 Collaborateurs :

M. S. Aldeeb :

- Cours sur l'*Introduction au droit musulman et arabe : fondements du droit et applications actuelles*, Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille (31 janvier-3 février et 7-15 novembre).

M. A. Aronovitz :

- Cours intitulé *Protecting International Investments from State intervention*, Faculté de droit de l'Université de Tel-Aviv (15 décembre 2005-12 janvier 2006).

Mme I. Eriksson Haider :

- Cours sur la *Recherche de la documentation officielle communautaire en ligne*, dans le cadre du DEA en droit européen et en droit international économique, Facultés de droit des Universités de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel (22 et 29 novembre).

Mme K. Jeanneret-Druckman :

- Cours sur l'*Introduction au droit américain* (cours à options en 3^e et 4^e année), Faculté de droit, Université de Lausanne (semestre d'hiver et semestre d'été).

Mme N. Mathé :

- Chargée de cours en *droit communautaire* à la Faculté de droit de l'Université de Vienne sur *Gleichberechtigung zwischen Frauen und Männern im Recht der Europäischen Union*, (semestre d'hiver et semestre d'été).

M. H. von Senger :

- *Rechtsstrategemkunde*, cours semestre d'été, Université de Zurich, Faculté de droit et Faculté de philosophie ;
- *Die Volksrepublik China und die Menschenrechte I*, cours semestre d'hiver, Université de Zurich, Faculté de droit et Faculté de philosophie ;
- *Offizielle Denkmethode in der Volksrepublik China*, cours semestre d'été, Université Fribourg-en-Brigau ;
- a été nommé *Senatsberichterstatte*r et membre de la commission *Ostasienprofessur für Wirtschaftsrecht* (première séance : 24 août, Université de Fribourg-en-Brigau).

M. J. Skala :

- Cours sur les *Human Rights*, Law Faculty, University of West Bohemia, Pilsen, République tchèque (semestre d'été).

M. M. Sychold :

- Cours d'introduction aux pays du Common Law et aux aspects commerciaux du Common Law, intitulé *Legal and Commercial Relations with Britain and the Commonwealth*, à la Faculté de Droit de l'Université de Bielefeld, Allemagne (semestre d'été) ;
- Conférence intitulée *How to Deal with British and American Lawyers* dans le cadre du cours de droit du Prof. B. Cottier aux étudiants du *Executive Master of Science in Communications Management* (Lugano, le 23 septembre).

II. BIBLIOTHÈQUE

1. FAITS MARQUANTS

Avec l'offre de ressources électroniques en constante augmentation et les accès à distance aux services et documents de plus en plus sollicités, la bibliothèque de l'ISDC est incontestablement devenue ce que les spécialistes du métier appellent la « bibliothèque hybride ». Elle ménage en effet toujours l'accès à l'imprimé – avec son lot de manipulation physique des documents et gestion de l'espace –, tout en ouvrant les voies d'accès au numérique, et offre ainsi un véritable mélange de ressources d'information à ses utilisateurs. L'environnement de l'information est aujourd'hui de plus en plus complexe et agité, faisant appel à des compétences sans cesse renouvelées. Même le traditionnel catalogue n'offre plus une simple description bibliographique du document, mais ajoute des éléments dévoilant son contenu, telles les tables de matières.

L'équipe de la bibliothèque évolue dans ce sens et s'implique dans les projets visant à enrichir les notices bibliographiques, à développer de nouveaux services documentaires à distance et à automatiser autant que possible tous les processus internes afin de se libérer des tâches routinières et gourmandes en temps.

2. ACQUISITIONS

2005 a vu l'aboutissement de deux projets d'envergure, d'une part l'intégration des acquisitions dans le catalogue local vaudois et d'autre part la gestion automatisée des publications en séries, publications sur feuillets mobiles et CD-ROM dans le système VIRTUA. Dorénavant, les utilisateurs peuvent non seulement connaître l'état exact des collections en consultant le catalogue, mais aussi trouver des notices pour tous les ouvrages en commande. L'intégration automatisée des suites et des commandes a permis de rationaliser le travail bibliothéconomique tout en offrant aux utilisateurs une meilleure visibilité des collections.

En collaboration avec le service administratif, le service des acquisitions gère le budget de l'ensemble de la bibliothèque. Le montant dépensé en 2005 s'élève à 1'433'000 frs, (1'238'427 frs en 2004), dont 34,5% ont été consacrés à l'achat de monographies et 65,5% aux abonnements.

3. CATALOGAGE

Cette année, le service du catalogage a poursuivi les travaux au sein de différentes commissions de RERO avec pour objectif de rendre possible l'importation, directe et sans corrections de notices, des sources externes dans le catalogue. Ces travaux ont abouti à l'adoption des règles anglo-américaines de catalogage et de translittération (AACR), éliminant ainsi les obstacles à l'importation des notices au niveau de la compatibilité des données. Il reste encore à définir les moyens techniques qui permettront l'incorporation des données externes au catalogue. Les premiers tests de logiciel permettant d'importer des notices à partir des grands catalogues américains via l'interface web se sont avérés concluants et seront pour-

suivis l'année prochaine. La productivité du catalogage devrait être substantiellement améliorée dès que ce procédé devient opérationnel.

4. PÉRIODIQUES

Dans la poursuite des travaux entamés les années précédentes, le service des périodiques a poursuivi l'acquisition de ressources électroniques. De nouvelles banques de données, notamment *Westlaw International*, *Index to Foreign Legal Periodicals*, *Index to Legal Periodicals & Books*, et *Foreign Law Guide*, sont venues compléter la collection qui compte désormais 942 titres (880 de titres en 2004). La page web consacrée au répertoire de ces ressources a du être remaniée en conséquence, présentant les points d'accès dans une systématique par pays et zone géographique.

En ce qui concerne les périodiques imprimés, le service gère 1'732 abonnements (1'725 en 2004). Cette année, des opérations de réaménagement des collections destinées à mieux utiliser l'espace disponible en salle de lecture ont été entreprises. Touchant quelque 4'000 mètres linéaires, ces travaux ont nécessité de nombreux déplacements de titres antérieurs à 1999 au Compactus et ont permis de dégager l'espace nécessaire pour absorber l'accroissement des collections pour cinq ans environ.

En même temps, les travaux visant à automatiser la gestion de la collection imprimée ont débuté. Il en résultera, outre la gestion plus efficace de différentes opérations inhérentes à l'acquisition et au traitement des documents, un plus grand confort pour l'utilisateur ; celui-ci pourra en effet visualiser lui-même au travers du catalogue en ligne l'état précis des collections périodiques au fascicule près. Cette évolution s'aligne sur l'intégration des acquisitions au catalogue local et l'automatisation déjà aboutie des publications en séries.

5. SERVICES AU PUBLIC : LECTEURS, SERVICE DE REFERENCE, PRET INTERBIBLIOTHEQUES ET FOURNITURE DE DOCUMENTS

5.1 Lecteurs

Le système des cartes d'accès à la bibliothèque a été supprimé en 2005. Les personnes qui en bénéficiaient s'inscrivent désormais dans le registre des entrées à la réception de l'Institut et de la bibliothèque, au même titre que les utilisateurs occasionnels, et ceci à chaque visite.

6'194 entrées ont été enregistrées cette année. De plus, on dénombre une moyenne de vingt utilisateurs venant travailler tous les jours à une table réservée dans la bibliothèque, sur une durée variant de six à douze mois.

5.2 Service de référence

L'accent, cette année, a été mis en premier lieu sur le développement des services à distance. À ce titre, doivent être signalées les relations par e-mail avec les utilisateurs, qui sont de plus en plus nombreux à élire ce moyen de communication. Les chiffres parlent d'ailleurs d'eux-mêmes : en 2005, près de la moitié des 1'700 demandes traitées par le Service de référence sont parvenues par e-mail (1'250 en 2004).

Un service de « chat » (assistance en direct) a également été mis sur pied, pour offrir aux utilisateurs distants un guichet où leurs questions peuvent être traitées en temps réel. Ce nouveau service est accessible depuis le site web, durant les heures d'ouverture de la bibliothèque.

En deuxième lieu, une base de données répertoriant toutes les demandes traitées par le service a été développée. Permettant dans un premier temps de thésauriser le type de demandes survenues ainsi que l'ensemble des réponses fournies, cet outil servira de base pour la mise sur pied d'un service type « FAQ » sur le portail web.

D'autre part, dans le cadre du mandat sur le « gambling », l'équipe du service de référence a réalisé tout au long de cette étude un exercice de veille documentaire, en produisant notamment une lettre d'information bimensuelle destinée aux collaborateurs scientifiques impliqués dans le projet.

5.3 Prêt interbibliothèques

Ce service a effectué en tout 1'235 transactions (1'102 en 2'004).

Les demandes de prêt d'ouvrages provenant d'autres bibliothèques se sont élevées à 562 (465 en 2004) tandis que le nombre de demandes de photocopies a atteint 461 (391 en 2004). Le reste des transactions concernait les besoins internes de nos collaborateurs scientifiques, boursiers et visiteurs.

Une cinquantaine de bibliothèques étrangères et de centres de documentation d'organisations internationales se sont ajoutés au réseau de collaboration de ce service, qui compte désormais 150 bibliothèques suisses et étrangères (100 en 2004).

5.4 Fourniture de documents

La diminution des demandes de documents constatée ces dernières années se poursuit (21 en 2005 contre 37 en 2004). Elle correspond sans aucun doute d'une part à l'augmentation des accès aux ressources mises à disposition sur le site web, et d'autre part à la fréquente utilisation du service de référence de la bibliothèque.

À ces services payants, il faut ajouter une quinzaine de réponses gratuites à des demandes provenant majoritairement de Suisse.

6. CENTRE DE DOCUMENTATION EUROPÉENNE (CDE)

Le CDE a consacré beaucoup d'efforts pour améliorer sa visibilité. Outre les visites désormais traditionnelles d'étudiants en DEA de l'*Université de Lausanne*, il a reçu dans le cadre du cours intensif en droit européen de l'*Université de Fribourg*, un groupe d'étudiants sous la direction de Mme Bettina Kahil-Wolff, professeure à l'*Université de Lausanne*.

D'autre part, des liens ont été noués avec le Réseau VD-Europe ; celui-ci résulte d'une initiative conjointe entre le *Canton de Vaud* et la *Ville de Lausanne* et regroupe des représentants de l'administration, de l'économie, des hautes écoles et des milieux associatifs,

concernés par l'intégration européenne. Il a notamment joué un rôle actif pour la promotion des accords bilatéraux. Dans ce cadre, le CDE a été l'hôte de la séance VD-Europe dont le thème était *Genève internationale*. Mme Danielle Werthmüller, collaboratrice à la *Mission permanente de la Suisse auprès de l'ONU* à Genève et M. François Schmidt, directeur du *Centre d'accueil de la Genève internationale (CAGI)* ont présenté leurs activités et leurs institutions respectives.

Enfin, la lettre d'information mensuelle, EU News : Click & Read a connu un succès réjouissant auprès de nombreux souscripteurs et a été à l'origine d'une augmentation spectaculaire des visites de la page web du CDE ; cette rubrique est ainsi passée de la cinquième à la première position des pages les plus visitées de notre site.

III. SITE WEB

Depuis la mise en exploitation de sa nouvelle conception, le site connaît une augmentation sensible de sa fréquentation.

Son contenu a été enrichi par de nouvelles ressources électroniques dans la rubrique *Bibliothèque* (cf. *supra* II, 4). En outre, la rubrique *Droit en ligne* a été régulièrement mise à jour avec l'intégration de nouveaux liens vers des sites juridiques étrangers d'accès gratuit.

S'agissant des statistiques de fréquentation du site, ce dernier a été visité 194'102 fois, ce qui correspond à une moyenne mensuelle de 16'175 visites. La comparaison entre les mois de septembre à décembre 2004 et la même période de l'année 2005 (le nouveau site étant en pleine exploitation depuis septembre 2004) révèle une augmentation moyenne des visites de 30%.

Les rubriques les plus visitées sont (par ordre décroissant) : *Droit européen – CDE*, *Bibliothèque*, *Publications et Droit en ligne*. Pour la provenance des visites par pays, cf. tableau Annexe B, *infra*.

IV. RESEAUX SCIENTIFIQUES, BOURSIERS ET SEJOURS DE RECHERCHE

1. RESEAUX SCIENTIFIQUES ETRANGERS

- 1.1 La coopération avec le *Swiss Baltic Net* de la *Fondation Gebert-Rüf* s'est poursuivie cette année encore, elle a permis d'accueillir deux boursières de Lettonie et deux boursiers de Lituanie (cf. *infra* IV, 5.). Le 27 mai a eu lieu une rencontre à Zurich entre des représentants de *Swiss Baltic Net* et de l'Institut, accompagnés d'une boursière lettone et d'une autre, lithuanienne.

- 1.2 Le 24 octobre, une délégation de notaires ukrainiens a rendu visite à l'Institut.
- 1.3 Deux délégations chinoises ont rendu visite à l'Institut ; la première, issue du Ministère de la Justice, a été reçue le 15 septembre, la deuxième constituée de juges, a été accueillie le 26 septembre.

2. RESEAUX SCIENTIFIQUES SUISSES

- 2.1 La *Journée des Facultés de droit suisses* à laquelle est régulièrement convié l'Institut, s'est tenue le 3 juin à St. Gall. Les Doyens des Facultés de droit suisses ont réitéré leur soutien à l'ISDC.
- 2.2 Comme chaque année, plusieurs groupes d'étudiants en droit ont visité l'Institut et sa bibliothèque. Ces groupes se sont vus proposer à la fois une présentation des ressources documentaires (supports papier et électroniques) de l'Institut mais également un exercice pratique en droit international et comparé encadré par les collaborateurs scientifiques de l'Institut :
- le 24 janvier, des étudiants de l'*Université de Fribourg*, accompagnés par Mme Bettina Kahil-Wolff, professeure à l'*Université de Lausanne*, pour une présentation du *DEA en droit européen et en droit international économique* et plus spécialement une visite du *CDE* de l'Institut ;
 - le 25 janvier, les étudiants de M. Andrea Bonomi, professeur à l'*Université de Lausanne*, dans le cadre d'un séminaire de droit comparé ;
 - le 25 janvier également, les étudiants de M. Pierre Tercier, professeur à l'*Université de Fribourg* ;
 - le 28 janvier, les étudiants M. Jörg Schmid, professeur à l'*Université de Lucerne* ;
 - le 9 mars, les étudiants en *DEA du droit à la consommation* de l'*Université de Lausanne* ;
 - les 16 et 17 mars, les étudiants de Mme Eleanor Cashin Ritaine, cheffe de la division scientifique à l'Institut suisse de droit comparé et chargée de cours à l'*Université de Nancy* ;
 - le 19 mai, les étudiants en droit français de l'*Université de Lausanne* ;
 - le 27 mai, les étudiants de M. Heinrich Koller, professeur à l'*Université de Bâle* ;
 - le 14 juin, les étudiants de M. Peter Forstmoser, professeur à l'*Université de Zurich* ;
 - les 3 et 10 novembre, les étudiants de M. Andreas Heinemann, professeur de droit allemand à l'*Université de Lausanne* ;
 - le 15 novembre, les étudiants du post-grade de droit européen de M. Roland Bieber, professeur à l'*Université de Lausanne* ;
 - les 6, 7 et 12 décembre, les étudiants de Mme Karen Jeanneret-Druckman, collaboratrice scientifique à l'Institut suisse de droit comparé et chargée de cours pour l'enseignement du droit américain à l'*Université de Lausanne* ;

- le 19 décembre, les étudiants de Mme Jarmila Looks, sous-directrice et cheffe de la bibliothèque de l'Institut, et chargée de cours à la *Haute Ecole de gestion (HEG de Genève)*, filière information et documentation.
- 2.3** Le 9 juin, l'Institut a accueilli le *Groupement romand et tessinois de l'Association suisse des tutrices et tuteurs officiels* à l'occasion de son assemblée annuelle. L'un des juristes de l'Institut y a été invité pour une contribution (cf. *supra* I, 3.3.1, M. S. Aldeeb).
- 2.4** Le 26 août, un groupe d'*avocats-stagiaires de Neuchâtel* a rendu visite à l'Institut. Il a bénéficié de la présentation par l'équipe des collaborateurs scientifiques d'une étude de cas en droit international et comparé.
- 2.5** Le 13 octobre, l'Institut a accueilli une séance du *Réseau VD-Europe* qui avait pour thème *La Genève internationale* ; à cette occasion a eu lieu une visite de l'Institut et de son Centre de documentation européenne (cf. *supra* II, 6).

3. BOURSIERS

- **Grèce** : Mme Chryssapho Tsouca (chargée de cours à l'*Université d'Athènes*), *La réception des droits étrangers* (monographie en cours de rédaction), 3 mois ;
- **Italie** : Mme Ilaria Pretelli (chargée de cours à l'*Université d'Urbino «Carlo Bo»*), *L'action paulienne en droit comparé et en droit international privé* (monographie en cours de rédaction), 3 mois ;
- **Lettonie** : Mme Linda Piusa, (maître de conférences en droit administratif et procédure administrative à *Latvia Police Academy* et juge à la *Cour administrative de district de Riga*), *The Settlement of International Investment Disputes between Host-State and Foreign Investor under Bilateral Investment Treaties (BITs) Concluded by the Republic of Latvia* (thèse de doctorat), 2 mois (boursière *Swiss Baltic Net-Gebert Rűf Stiftung*) ;
- **Lettonie** : Mme Andra Rektina (assistante à l'Université de Lettonie), *Consumer Rights Protection* (manuel en cours de rédaction), 2 mois (boursière *Swiss Baltic Net-Gebert Rűf Stiftung*) ;
- **Lithuanie** : Mme Gražina Macevičiūte (master degree student at *Law University of Lithuania*), *Criminal Bankruptcy* (recherches), 3 mois (boursière *Swiss Baltic Net-Gebert Rűf Stiftung*) ;
- **Lithuanie** : M. Rimvydas Norkus (Direktor des *Departments für Rechtsprechung am Obersten Verwaltungsgerichts Lithauens*), (recherches), 1 mois (boursier *Swiss Baltic Net-Gebert Rűf Stiftung*) ;
- **Maroc** : Mme Houda Zekri (doctorante à l'*Université de Grenade*), *La reconnaissance et l'exécution des décisions judiciaires entre l'Espagne et le Maroc* (thèse de doctorat), 1 mois ;
- **Pakistan** : M. Fiaz Shah (*Practicing Lawyer at the High Court of Sindh, Karachi*), *A Comparative Study of the U.S., Swiss and Pakistan Political Systems with a Critical Review on their Respective Constitutions* (recherches), 2 mois ;

- **République Populaire de Chine** : M. Hayiong Yu (professeur associé à l'Université de *Sun Ayt-Sen, Guangzhou*), *Introduction to the Codification of Chinese Civil Law* (recherches), 3 mois ;
- **Roumanie** : Mme Andreea Catalina Ciurea (maître de conférences en droit civil et droit procédural civil à l'*Université Transilvania de Brasov* et avocate), *Exception de procédure en matière civile* (thèse de doctorat), 3 mois ;
- **Russie** : Mme Natalya Belyayeva (maître de conférences en droit international privé, *Ural State Law Academy, Yekaterinburg*), *Problems of the Autonomy of International Contracts* (thèse de doctorat), 2 mois ;
- **Togo** : M. Koku Dzifa Kokoroko (auditeur de Justice près le *Tribunal de Première instance de Lomé*), *Le régime des contrats en cours dans l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des procédures collectives de redressement judiciaire* (thèse de doctorat), 3 mois ;
- **Turquie** : Mme Başak Baysal-Erman (assistante en droit civil, Faculté de droit de l'*Université d'Istanbul*), *La théorie de l'imprévision* (thèse de doctorat), 2 mois.

4. SEJOURS DE RECHERCHE

L'Institut a accueilli 41 chercheurs séjournant pour des durées variables (entre 2 semaines et 12 mois), ce qui représente une hausse de 10 personnes par rapport à l'année précédente.

Il est intéressant de relever l'utilisation croissante des collections des pays arabes et de droit musulman ainsi que de droit chinois.

Par ailleurs, des visiteurs ayant déjà séjourné à l'Institut par le passé, désormais majoritairement professeurs d'université, reviennent régulièrement. Ils proviennent notamment d'Espagne, d'Italie, de Grèce, de Roumanie, d'Égypte ou encore du Japon.

Chercheurs de l'étranger	2004	2005
Allemagne	1	1
Australie	1	-
Brésil	-	1
Bulgarie	1	-
Canada	1	1
Corée du Sud	1	2
Égypte	-	1
Espagne	6	5
France	3	8
Grèce	-	1
Hongrie	1	-
Israël	2	1
Italie	5	7
Japon	-	3
Norvège	-	1
Ouzbékistan	-	1
Pays-Bas	-	1
Portugal	1	-
Roumanie	1	1

Serbie & Monténégro	1	1
Sri Lanka	1	-
Turquie	2	2
Ukraine	-	2
USA	-	1

Lors de leur séjour à l'Institut, les chercheurs (aussi bien les boursiers – cf. *supra* IV, 3 que les visiteurs) ont présenté à l'ensemble des collaborateurs, boursiers et visiteurs de l'Institut, le thème de leurs travaux :

- le 31 janvier : M. Tim Engelhardt, (doctorant à l'*Université de Lausanne* et chercheur au *Max-Planck-Institut* de Munich), boursier, *La réalisation judiciaire et administrative du règlement (CEE) no 2081/92 relatif à la protection des indications géographiques et des appellations d'origine* ;
- le 14 février : Mme Andrea Rektina, (assistante à l'*Université de Lettonie*), boursière, *Means of Proving in the Area of Consumer Rights in the Event of Supply of Inadequate-Quality Services or Sale of Low-Quality Goods* ;
- le 21 février : Mme Andreea Ciuera, (maître de conférences en droit civil et droit procédural civil à l'*Université Transilvania de Brasov* et avocate), boursière, *La notion d'exception en matière de procédure civile* ;
- le 8 mars, M. Rimvydas Norkus, (Direktor des *Departments für Rechtsprechung am Obersten Verwaltungsgerichts Lithauens*), boursier, *Die Reform des lituanischen Zivilprozessrechts mit dem Schwerpunkt auf beschleunigte Verfahren* ;
- le 14 avril, Mme Başak Baysal-Erman, (assistante en droit civil, Faculté de droit de l'*Université d'Istanbul*), boursière, *L'article 143 du nouveau projet du Code des obligations turc : aggravation excessive de l'exécution du contrat (l'exorbitance)* ;
- le 10 mai, Mme Grazina Maceviciute, (master degree student at *Law University of Lithuania*), boursière, *Criminal Bankruptcy* ;
- le 12 mai, Mme Linda Piusa, (maître de conférences en droit administratif et procédure administrative à *Latvia Police Academy* et juge à la *Cour administrative de district de Riga*), boursière, *The Mechanisms for the Settlement of Foreign Investment Disputes between Host-State and Foreign Investor under Bilateral Investment Treaties* ;
- le 27 juin, M. Lionel Smith, (professeur en congé sabbatique de la Faculté de droit de l'*Université de McGill*), *Gift and Law* ;
- le 28 juin, Mme Chryssapho Tsouca, (chargée de cours à l'*Université d'Athènes*), boursière, *La réception des droits étrangers* ;
- le 1^{er} juillet, M. Hayiong Hu, (professeur associé à l'*Université de Sun Ayt-Sen, Guangzhou*), boursier, *Introduction to the Codification of Chinese Civil Law* ;
- le 9 août, Mme Derya Ates, (assistante en droit civil à l'*Université de Başkent* et doctorante à l'Institut de sciences sociales de l'*Université d'Ankara*), visiteuse, *Les contrats contraires aux bonnes mœurs* ;
- le 9 août, Mme Ilaria Pretelli, (chargée de cours à l'*Université d'Urbino « Carlo Bo »*), boursière, *La protection judiciaire de la créance chirographaire en droit international privé et en droit comparé* ;

- le 11 octobre, M. Fiaz Shah, (*Practicing Lawyer at the High Court of Sindh, Karachi*), boursier, *A Comparative Study of the U.S., Swiss and Pakistan Political Systems with a Critical Review on their Respective Constitutions* ;
- le 8 novembre, M. Koku Dzifa Thierry Kokoroko, (auditeur de Justice près le Tribunal de Première instance de Lomé), boursier, *Le régime des contrats en cours dans la procédure collective de redressement judiciaire de l'OHADA* ;
- le 5 décembre, M. Asher Maoz, (professeur à la Faculté de droit de l'Université de Tel-Aviv), visiteur, *La loi du mariage et du divorce en droit israélien*.

V. CONSEIL ET COMITE DE L'INSTITUT

1. REFORME DE L'INSTITUT

L'Institut a entamé une révision en profondeur de sa mission, de son statut et de son financement. Ce processus, accompagné par un expert en restructuration, M. Olivier Girardin, de *Hpartner*, a connu en 2005 les étapes suivantes :

- 1.1 Dans sa session ordinaire du 5 avril, le Conseil a adopté les documents établissant la mission et la vision de l'Institut et a examiné les variantes de statut futur de l'Institut. La décision a été prise de promouvoir un passage de l'Institut dans le troisième cercle.
- 1.2 Le 16 juin, une délégation composée du Comité, de la direction de l'Institut et de personnalités extérieures représentant les milieux professionnels et toutes les tendances politiques, a été reçue par le Chef du département, M. Blocher, pour une discussion sur le statut futur de l'Institut.
- 1.3 Le 13 septembre, le Conseil a adopté en séance extraordinaire un *business plan* établissant l'organisation et le financement futurs de l'Institut. Ce *business plan* a été communiqué au Chef du département le 7 octobre.
- 1.4 La direction de l'Institut a alors reçu le mandat de préparer pour le 8 décembre, une note de discussion à l'intention du Conseil fédéral.
- 1.5 Lors d'une entrevue le 14 décembre, le Chef du département a acquiescé aux objectifs du *business plan*, et a mandaté la direction de l'Institut de préparer une stratégie concrète de mise en place du *business plan* en 2006, intégrant une dimension privée plus importante.

2. CONSEIL

Deux changements sont intervenus dans la composition du Conseil en 2005 : M. Walter Stoffel, vice-président du Conseil, professeur représentant la Faculté de droit de l'*Université de Fribourg* et membre depuis douze années, est arrivé en fin de mandat. Il a été remplacé par M. Franz Werro, professeur à l'*Université de Fribourg*. Mme Sabine Kulling, ayant quitté son poste de conseillère juridique au *Service des relations avec l'Ordre judiciaire* de l'*État de Vaud (DIRE)* a été remplacée par M. Eric Golaz, chef du *Service des communes et des relations institutionnelles* de l'*État de Vaud (SECRI)*.

Le Conseil s'est réuni en séance ordinaire annuelle le 5 avril. Il a approuvé le rapport annuel de 2004, les comptes 2004 et le budget 2006. Il a également adopté les documents fondant la mission et la vision de l'Institut.

Le Conseil s'est réuni en séance extraordinaire le 13 septembre. Il a adopté le *business plan* devant permettre le passage au troisième cercle de l'Institut à l'horizon 2008.

3. COMITE

Le Comité s'est réuni par cinq fois : les 25 janvier, 21 avril, 30 mai, 1^{er} septembre, et 8 décembre. Ce nombre inhabituellement élevé de séances s'explique à la fois par le processus de réforme du statut et de la mission de l'Institut qui est en cours (cf. *supra* V, 1) et par le recrutement d'un nouveau directeur.

VI. PERSONNEL

1. DIRECTION

M. Bertil Cottier, directeur a.i. depuis juin 2003, après avoir été successivement sous-directeur puis directeur suppléant, a quitté l'Institut au 1^{er} décembre, après quinze années de service pour occuper un poste de professeur ordinaire de droit de la communication à l'*Université de la Suisse italienne*.

Mme Eleanor Cashin Ritaine, cheffe de la division scientifique, promue vice-directrice au 1^{er} juillet, a été nommée directrice a.i. au 1^{er} novembre.

2. PERSONNEL

2.1 Mme Sofie Geeroms, collaboratrice pour le droit belge et néerlandais depuis avril 2001, a quitté l'Institut en janvier de cette année. Durant son emploi, elle a achevé sa thèse *Foreign Law in Civil Litigation : a Comparative and Functional Analysis* (présentée à la Faculté de droit de l'*Université catholique de Louvain* en septembre 2001 et

publiée chez *Oxford University Press*, 2004, 415 p.). Elle a ensuite été engagée en qualité de *Legal Officer* à *Eurojust (The European Union's Judicial Cooperation Unit)* à La Haye.

- 2.2** M. Bart Volders, nouveau collaborateur pour le droit belge et néerlandais, a pris ses fonctions en juin (poste à 70%). Ancien assistant de droit international privé à l'*Université d'Anvers*, il poursuit, en parallèle de son poste à l'Institut, ses travaux de thèse de doctorat sous la direction de Mme Marta Pertegás Sender, professeure à l'*Université d'Anvers*, sur le thème de *La rupture des pourparlers en droit international privé*.
- 2.3** Mme Isabelle Veillard, nouvelle collaboratrice pour le droit francophone, a pris ses fonctions en mars (poste à 70%), ayant auparavant été chargée de travaux dirigés et allocataire de recherche à l'*Université Panthéon-Sorbonne* à Paris. En parallèle de son poste à l'Institut, elle travaille à sa thèse de doctorat sous la direction de Mme Horatia Muir Watt, professeure à l'*Université Panthéon-Sorbonne*, et dont le sujet traite de *La gestion des risques technologiques majeurs en droit comparé*.
- 2.4** Mme Maïsa Abdelgadir, réceptionniste, a quitté l'Institut en février.
- 2.5** Mme Chantal Berger, nouvelle réceptionniste, a pris ses fonctions en août (poste à 100%).

3. STAGIAIRES

- 3.1** Mme Elodie Arnaud, juriste française formée à l'*Université de Paris 2*, a poursuivi son stage commencé l'an passé à l'Institut et l'a terminé à fin mars. Depuis, elle continue à utiliser les ressources de la bibliothèque de l'Institut dans le cadre de ses travaux sur la biométrie financés conjointement par le *Fonds national suisse de la recherche scientifique* (FNS) et l'*Institut de police scientifique* de l'*Université de Lausanne*.
- 3.2** Mme Louise Rodebjer, étudiante suédoise en master de l'*Université d'Uppsala*, a effectué un stage du 1^{er} août au 31 octobre 2005.
- 3.3** Mme Anne-Sophie Papeil, juriste française formée à la Faculté de droit de l'*Université de Rouen*, a effectué un stage du 1^{er} octobre au 31 décembre 2005.
- 3.4** M. Nicolas Rinösl (Referendar, *OLG Paderborn*) a débuté un stage de 3 mois le 1^{er} décembre 2005.

4. COMMISSION DU PERSONNEL

Suite au renouvellement de la commission, celle-ci est composée depuis le 1^{er} janvier de Mme Elena Dan Grisel (bibliothécaire), présidente, M. Gian Paolo Romano (collaborateur scientifique), vice-président, Mme Maywenn Diallo-Haldimann (bibliothécaire), M. Sadri Saieb (bibliothécaire), et Christophe Genoud (employé administratif).

La commission a élaboré un nouveau questionnaire relatif au déroulement de l'exercice d'évaluation pour l'année 2004. Les résultats ont été présentés dans un rapport et communiqués à la direction de l'Institut ainsi qu'à l'ensemble du personnel.

La commission est intervenue auprès de la direction pour demander certaines clarifications sur des questions liées aux reports de vacances et autres types de congés d'une année à l'autre ou encore sur la période d'évaluation prise en considération à l'occasion de l'évaluation annuelle.

À la demande du personnel, la commission a sollicité M. François Chapuis, chef des services centraux, pour organiser une rencontre avec un représentant de la caisse de pension PUBLICA, rencontre qui s'est tenue 29 avril.

VII. FINANCES ET ORGANISATION

1. FINANCES

À l'exception des crédits « Rétribution du personnel » et « Contributions de l'employeur » (certains postes vacants n'ont pas été repourvus de suite, d'autres ne l'ont été que partiellement), la majeure partie des crédits disponibles a été utilisée. À noter que le crédit « Informatique » a été réduit de 33'400 frs (soit 9,5%), ce qui a conduit à diminuer la fréquence de remplacement des appareils du parc informatique et à faire face à des pannes supplémentaires imprévues.

Dans les recettes, il faut noter un dépassement de 118'000 frs, soit 36,4% du montant initialement budgété. Ceci est principalement dû à l'augmentation du nombre d'avis de droit et à la vente d'autres prestations.

2. EXPLOITATION

La 3^e phase des travaux d'entretien du bâtiment construit il y a plus de 20 ans s'est déroulée conformément à la planification. Afin de prévenir des inondations dans les sous-sols du bâtiment, d'importants travaux ont été entrepris par les services techniques de l'UNIL.

3. INFORMATIQUE

Afin de pouvoir établir un inventaire systématique et chiffrable des besoins et des pannes informatiques, un système de tickets (*help-desk*) a été développé et mis en place.

La capacité des serveurs a été augmentée pour pouvoir offrir les applications suivantes :

- Gestion du système de saisie de prestations ;
- Distribution et inventaire des mises à jour de sécurité de Windows et d'Office ;
- Triplement de la capacité du système de sauvegarde, les boîtes aux lettres personnelles sont désormais copiées quotidiennement ;
- Adaptation de l'anti-virus enrichi de capacités anti-spyware et anti-intrusions.

Le service informatique a développé le système de saisie des prestations de tout le personnel.

Au niveau du matériel, tous les PC de la bibliothèque ont été renouvelés. Pour répondre à l'évolution des besoins d'impression (volumes plus grands et délais plus courts), une imprimante laser à haute capacité a été acquise.

VIII. ALUMNI ET AMIS DE L'INSTITUT

1. L'Institut a marqué le 80^e anniversaire de son premier directeur, M. Alfred von Overbeck, à l'occasion de la 17^e *journée de droit international privé* consacrée au *Trust* (cf. *supra* I, 2.1).
2. M. Petar Šarčević, professeur à l'*Université de Rijeka* (Croatie) et président de l'*Association des anciens collaborateurs, boursiers, visiteurs et amis de l'Institut*, (*ALUMNiSDC*) créée en 2002, est décédé en juin.
Ancien collaborateur scientifique de l'Institut de 1983 à 1986, il fut nommé *premier Ambassadeur de Croatie* à Washington et à Berne, après l'indépendance de son pays. Que ce soit à la *Conférence de la Haye*, à l'*Institut de droit international* ou encore à l'*Académie de droit international de la Haye*, pour ne citer que ces illustres institutions, il a marqué les milieux académiques par ses multiples enseignements ainsi que par ses innombrables publications et engagements. Co-rédacteur du *Yearbook of Private International Law* dès 1999, son lien avec l'Institut n'en était devenu que plus fort et sa disparition a fortement endeuillé ses anciens collègues.
3. M. Aladar Sebeni, avocat à Bucarest et assistant en droit civil à la Faculté de droit de l'*Université de Bucarest*, a brillamment soutenu sa thèse de doctorat sur *Les sûretés mobilières : une étude comparative*, après avoir séjourné à l'Institut de septembre 2004 à l'été 2005.

4. Mme Christina Livada, actuellement conseillère juridique spéciale à *Hellenic Bank Association* et boursière à l'Institut de janvier à juin 2000, a publié sa thèse en mars 2005 sur *Les Codes de déontologie dans le secteur financier* dans la collection de droit commercial dirigée par M. Nikolaos Rokas, professeur à la Faculté de droit de l'*Université d'Athènes*.

ANNEXES

- A. *Statistiques de la bibliothèque***
- B. *Statistiques du site WEB***
- C. *Présence dans les médias et diverses publications***
- D. *Membres du Conseil 2004 à 2007***
- E. *Liste du personnel de l'Institut***

A. STATISTIQUES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Évolution des dépenses :

	2005	2004
Montant des dépenses	1'433'000	1'238'427
Service des acquisitions		
a) Monographies	34.5%	33%
b) Publications en série, feuillets mobiles, CD-ROM	32%	34%
Service des périodiques	32.5%	32%
Frais administratifs (transports etc.)	1%	1%

Répartition des dépenses au sein du service des acquisitions :

Achats de monographies	2005	2004
Nombre de commandes monographiques	5393	4'383 titres
Prix moyen d'un livre	CHF 101.66	CHF 96.26

Ordres permanents	2005	2004
Collections et publications en série	423	505 titres
Publications sur feuillets mobiles	326	329 titres
CD-ROM	11	12 titres

Catalogage :

	2005	2004
Total des titres catalogués	5968	7304
Nouvelles notices dans Virtua	7184	6869

Périodiques :

Total des abonnements papier: 1'732 (2004 : 1'725)
Nouveaux abonnements: 26
Abonnements annulés: 10
Titres ne paraissant plus: 9

Revue électronique	2005	2004
Total des titres (à l'exclusion des titres disponibles via les banques de données)	942	880
Titres en libre accès et gratuits	494	488
Titres en accès restreint et payant	448	392

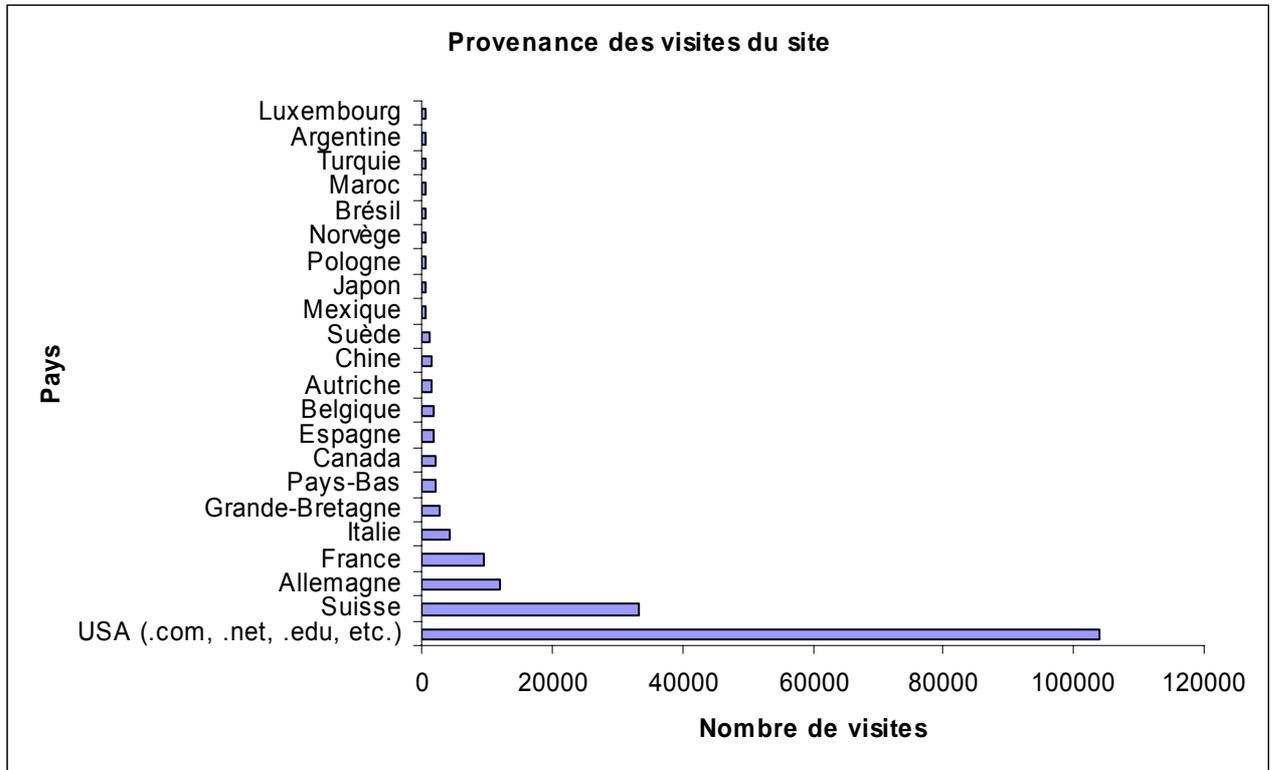
Services au public : lecteurs, fourniture de documents :

	2005	2004
Cartes d'accès à la bibliothèque délivrées	-- (suppression du système des cartes d'accès)	224
Nombre d'entrées de lecteurs	6194	2'213

Provenance des demandes	2005	2004
Avocats et personnes privées	13	31
Services de la Confédération	1	3
Autorités cantonales	7	3
Total	21	37

Acquisitions du Centre de documentation européenne :

Nouveaux titres acquis	2005	2004
Monographies	435	432
Périodiques	38	50

B. STATISTIQUES DU SITE WEB

C. PRÉSENCE DE L'ISDC DANS LES MÉDIAS ET DIVERSES PUBLICATIONS

I. PRÉSENCE DE L'ISDC DANS LES MÉDIAS

1.1 Presse écrite

- *Les sociétés de jeux et de loteries sont très attentives aux travaux des parlementaires*, in : *Les Echos*, 20 avril 2005, p. 6 ;
- *Les banques veulent un droit plus sûr pour les trusts*, in : *BanqueAssurance*, 1^{er} mai 2005 ;
- *Un suisse décroche le gros lot à Bruxelles*, in : *Tribune Desfossés*, Paris, édition du 24 juin 2005 ;
- *Jeux : Bruxelles veut introduire plus de compétition*, in : *Les Echos*, article de M. Karl de Meyer paru le 8 juillet 2005 ;
- *Oklar framtid för spelet*, in : *helagotland.se*, Gotlands Tidningar, 14 septembre 2005 ;
- *Juridisk inledning på Spelakademin*, in : *helagotland.se*, Gotlands Allehanda, 14 septembre 2005 ;
- *Betting and gambling newsletter*, in : *Stanleybet International*, no 5, octobre 2005, p. 2 ;
- *Novomatic setzt auf Schweiz*, in : *Standard*, 19 octobre 2005 ;
- *Casino-Paradies Schweiz*, in : *Presse*, 19 octobre 2005 ;
- *6th European conference on gambling studies and policy issues*, in : *European casinos*, no 3, 2005, pp. 81-82 ;
- *Les parquets ont d'autres priorités répressives*, in : *Pokernews, the Independent online poker authority*, décembre 2005 (<http://fr.pokernews.com>), article de M. Thibault Verbiest ;
- *Academic study could shape EC gambling policy*, in : *Interactive gaming news*, 8 décembre 2005 (<http://www.igamingnews.com>).

1.2 Radio

- Mme Eva Lein a participé à une émission de la *Radio Suisse Romande* « On en parle : L'Établissement décline toute responsabilité en cas de vol... » sur le thème de la *Responsabilité des hôteliers en Suisse et dans l'Union européenne* (Lausanne, 30 septembre).

1.3 Télévision

- Mme Eleanor Cashin Ritaine a donné une interview sur *Les jeux de hasard en Suède et dans l'Union européenne* pour une chaîne câblé suédoise (Channel 4) (Visby, 6 septembre) ;
- Mme Eleanor Cashin Ritaine a donné une interview sur le thème de *La nationalité des sportifs dans une perspective de droit comparé*, dans le cadre d'une émission diffusée par la chaîne Eurosport le 30 novembre.

II. CITATIONS DANS LES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

- *Daño anticompetitivo y daño indemnizable : un ensayo de confrontación*, in : *Revista de derecho (Chili)* 214 (2), 2003 (paru en 2005), article de M. Fernando Araya Jasma, boursier de l'Institut en juin et juillet 2004 ;
- *Libertad, igualdad, fraternidad en el derecho de la competencia*, in : *Revista de derecho* 214 (2) 81-89, 2003 (paru en 2005) article de M. Philippe Letourneau, Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Toulouse, traduit par M. Fernando Araya Jasma, boursier de l'Institut en juin et juillet 2004 et cité dans le dit article comme tel ;
- *Le contrat d'agence commerciale en Europe*, M. Thomas Steinmann, Philippe Kenel, Imogen Billote, Schulthess Médias Juridiques, 2005.

D. MEMBRES DU CONSEIL 2004 A 2007

Membres du Comité :

KOLLER Heinrich, Président du Conseil ISDC, Directeur de l'Office fédéral de la justice, 3003 Berne

THEVENOZ Luc, Professeur, Vice-président du Conseil, Directeur du Centre de droit bancaire et financier, Université de Genève, 1211 Genève 4

HUGUENIN Claire, Professorin, Privat-, Wirtschafts- und Europarecht, Universität Zürich, 8032 Zürich

SEGER Paul, Directeur, Direction du droit international public, 3003 Berne

Représentants des Universités & Hautes Écoles :

KILLIAS Susan, Secrétaire générale, EPFL, 1015 Lausanne

KOLLER Alfred, Professor, Universität St. Gallen, Rechtswissenschaftl. Abteilung, 9000 St. Gallen

KUNZ Peter V., Professor, Universität Bern, 8706 Obermeilen

PETER Hansjörg, Professeur, Université de Lausanne, 1015 Lausanne

SCHMID Jörg, Professor, Universität Luzern, Rechtswissenschaftliche Fakultät, 6003 Luzern

SCHWENZER Ingeborg, Professorin, Universität Basel, Institut für Rechtswissenschaft, 4056 Basel

WERRO Franz, Professeur, Université de Fribourg, Faculté de droit, 1700 Fribourg

WESSNER Pierre, Professeur, Université de Neuchâtel, Faculté de droit, 2000 Neuchâtel

Représentants des administrations fédérale et cantonale :

CORTESI-KÜNZI Jacqueline, Sektionschefin Rechtsdienst II, Eidg. Finanzverwaltung, 3003 Berne

GOLAZ Eric, Chef de service, État de Vaud, SECRI, 1014 Lausanne

JAMETTI GREINER Monique, Vice-directrice, Office fédéral de la justice, 3003 Berne

KLETT Kathrin, Bundesrichterin, Bundesgericht, 1000 Lausanne 14

RASCHÈR Andrea F. G., Leiter Recht und Internationales, Bundesamt für Kultur, 3003 Bern

TSCHÄNI Hanspeter, Leiter Internationales und europäisches Wirtschaftsrecht, Eidg. Volkswirtschaftsdepartement, 3003 Bern

Représentants du secteur privé :

BROWN-BERSET Dominique, Avocat, Société suisse des juristes, 1207 Genève

PLETSCHER Thomas, Mitglied der Geschäftsleitung economiesuisse, 8032 Zürich

E. LISTE DU PERSONNEL DE L'INSTITUT EN 2005

Direction

Cottier Bertil, *directeur a.i. (jusqu'en novembre)*

Cashin Ritaine Eleanor, *directrice a.i. (depuis novembre) et cheffe de la division scientifique*

Looks Jarka, *sous-directrice et cheffe de la bibliothèque*

Division scientifique

Aldeeb Sami / *droits musulman & arabe*

Arnaud Elodie / *droit français et pays francophones (jusqu'en juin)*

Aronovitz Alberto / *droits ibériques & droit israélien*

Jeanneret-Druckman Karen / *droits américain & des pays de Common Law*

Lein Eva / *droit allemand & droit européen*

Mathé Nicole / *droits germanophones & droit européen*

Romano Gian Paolo / *droit italien & droit international privé*

Skala Josef / *droits d'Europe centrale & orientale*

Sychold Martin / *droits anglophones & des pays de Common Law*

Veillard Isabelle / *droit français et pays francophones (dès mars)*

Volders Bart / *droits belge, néerlandais & luxembourgeois et droit international privé (dès juin)*

Bibliothèque

Burkhard Eveline, *bibliothécaire*

Christiansen Caroline, *bibliothécaire responsable du service des périodiques*

Dan Grisel Elena, *bibliothécaire*

Diallo-Haldimann Maywenn, *bibliothécaire*

Eriksson Haider Inger, *bibliothécaire responsable du Centre de documentation européenne*

Gilibert Françoise, *bibliothécaire responsable du service des acquisitions*

Guex Turid, *bibliothécaire*

Saieb Sadri, *bibliothécaire*

Santos Alfredo, *juriste-informaticien, responsable du site web*

Schmutz Hubert, *bibliothécaire*

Tang Weiling, *bibliothécaire*

Vivien Souad, *bibliothécaire*

Wojcik Hanna, *bibliothécaire responsable du service du catalogue*

Communication

Serkis Christiane, *adjointe à la communication*

Réception

Berger Chantal, *réceptionniste (dès août)*

Administration

Chapuis François, *responsable finances & ressources humaines*

Koch Ulrich, *spécialiste finances*

Risse Catherine, *secrétaire*

Secrétariat

Angehrn Beatrice, *secrétaire*

Donnier Annette, *secrétaire*

Informatique

Do-Spitteler Martine, *responsable informatique & secrétaire*

Rey Dominique, *assistant en informatique*

Atelier reliure / Exploitation

Bossy Jean-Marc, *spécialiste technique*

Genoud Christophe, *responsable technique*

